

Image not found or type unknown



## Fin de divorce avec anglais

Par **loren14**, le **30/08/2016** à **18:55**

J'ai recement divorce d'un anglais qui me fait la guerre pour l'arrangement financier. Une avocate Francaise peut-elle me représenter ou dois-je prendre quelqu'un la-bas? et si je dois prendre quelqu'un la bas, comment trouver quelqu'un de confiance? Nous en sommes vraiment a la fin, c'est a dire qu'il me faut juste signer le papier mais cet homme m'a fait tellement de mauvais plans que je ne lui fait absolument pas confiance. ce pourrait-il qu'une fois le papier signe, il ne libere pas les fonds? A l'aide, je n'en peux plus!!